

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL :



UN ACCÉLÉRATEUR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au sein des entreprises, la lutte contre le réchauffement climatique n'est plus le domaine réservé des comités exécutifs et des conseils d'administration. Dans la mesure où chaque voix compte, il appartient également aux actionnaires et aux investisseurs de marquer les grandes orientations et parfois même de dicter certaines conditions en faisant bloc. L'engagement actionnarial est devenu aujourd'hui un excellent levier pour décarboner plus vite l'économie, avec plusieurs approches possibles comme l'explique ici Vincent Kaufmann.



Par Vincent Kaufmann

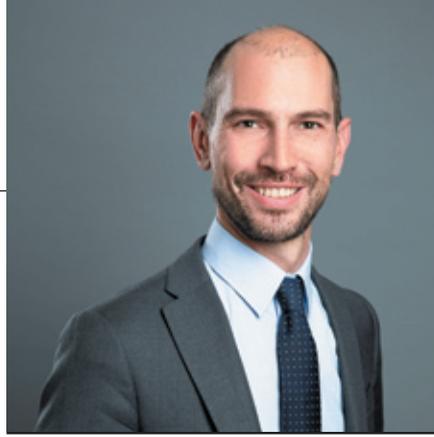
DIRECTEUR - FONDATION ETHOS

Il existe désormais un large consensus sur les risques que fait peser le changement climatique sur les investisseurs. En investissant dans des entreprises ou des biens immobiliers qui ne tiennent pas compte des défis climatiques actuels, ils s'exposent à des pertes financières importantes.

Pour faire face à ces risques climatiques, les investisseurs disposent de plusieurs options. Ils peuvent désinvestir, en excluant de leurs portefeuilles les secteurs à forte

intensité carbone, comme l'industrie du charbon par exemple. Une approche similaire, mais avec un écart de rendement moindre par rapport aux indices de référence, est l'optimisation climatique des portefeuilles qui vise à éliminer les grands émetteurs des secteurs les plus intensifs en carbone. Les portefeuilles ont ainsi une intensité carbone inférieure à celle des indices de référence. Enfin, les investisseurs peuvent choisir de financer la transition énergétique. Ils ont alors le choix entre des stratégies d'investissement thématiques en actions, dans le domaine des énergies renouvelables par exemple, des stratégies obligataires centrées sur les « Green Bonds » ou des investissements dans des infrastructures durables. >>>

Dans la course à l'ESG, actionnaires, investisseurs et directions d'entreprise sont tous regroupés dans le même peloton.



VINCENT KAUFMANN

FONDATION ETHOS



Vincent Kaufmann est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis juin 2015. Depuis octobre 2020, il est également Head of Proxy Voting, Swiss ESG and Engagement ad interim. Il a été membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyste corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et de la durabilité avec les instances dirigeantes de sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au conseil d'administration du consultant en vote Proxinvest à Paris et, depuis juin 2019, il est membre du conseil d'administration de Swiss Sustainable Finance. Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

>>> Ces trois approches représentent des outils précieux pour les investisseurs soucieux du climat et peuvent être complémentaires. Toutefois, une question demeure : comment peuvent-elles faciliter une décarbonation rapide et à grande échelle de l'économie réelle ?

Pour les investisseurs qui souhaitent réduire les risques de leur portefeuille tout en contribuant à décarboner l'économie réelle, l'engagement actionnarial est une approche qui a gagné du terrain ces dernières années. Les investisseurs utilisent ainsi leurs droits d'actionnaires pour influencer les sociétés dont ils sont les copropriétaires. Ils les encouragent à adopter une perspective à long-terme, revoir leur stratégie et orienter leurs investissements vers des solutions plus durables. Sur la question climatique, les investisseurs exhortent les entreprises à décarboner leurs activités et aligner leur stratégie sur l'objectif de l'Accord de Paris. L'idée ici étant que la réorientation des flux de capitaux vers une économie faible en carbone se fasse directement au niveau des entreprises plutôt qu'au niveau des portefeuilles par le biais du désinvestissement.

L'UNION FAIT LA FORCE

Pour être crédible, l'engagement climatique doit être structuré et les investisseurs doivent fixer des objectifs mesurables ainsi que des délais pour les atteindre. Si ces objectifs ne sont pas atteints, des mesures

d'intensification doivent également être mises en place et annoncées à l'avance, telles que des interventions en assemblées générales, le dépôt de résolutions d'actionnaires ou le vote contre la réélection de certains administrateurs. Si la société refuse toujours de prendre des mesures, alors l'investisseur n'aura d'autres choix que de désinvestir.

Afin de maximiser leur influence, les investisseurs choisissent souvent d'unir leurs forces et de mettre en commun leurs actifs. Cette approche permet non seulement aux actionnaires d'avoir un pouvoir de négociation plus important et un accès à une base de connaissances plus large, mais également de partager les coûts.

En Suisse, l'Ethos Engagement Pool Switzerland a été lancé en 2004 par la Fondation Ethos en collaboration avec plusieurs caisses de pension. Aujourd'hui, le programme compte plus de 150 membres représentant près d'un quart de la fortune du deuxième pilier, soit environ 285 milliards de francs d'actifs. Cette taille critique a notamment permis d'améliorer la gouvernance des entreprises suisses, avec une quasi-disparition du cumul des fonctions de président et directeur général, mais également d'améliorer l'indépendance et la diversité des conseils d'administration. Ethos et les membres du pool insistent aussi depuis de nombreuses années sur la nécessité pour les entreprises de développer des stratégies climatiques ambitieuses,



« Afin de maximiser leur influence, les investisseurs choisissent souvent d'unir leurs forces et de mettre en commun leurs actifs. »

que ce soit en publiant de manière exhaustive les émissions de CO₂, en adoptant des objectifs de réduction des émissions validés par une approche scientifique ou en collaborant avec les fournisseurs pour décarboner les chaînes d'approvisionnement.

En 2017, Ethos a étendu ses activités d'engagement aux sociétés cotées en dehors de Suisse et lancé l'EEP International. Début 2021, ce programme comptait 69 membres gérant plus de 200 milliards de francs.

L'EXEMPLE DE CLIMATE ACTION 100+

Ethos et les membres de l'EEP International participent à de nombreuses initiatives d'engagement collectif, un outil qui rend le dialogue actionnarial d'autant plus efficace. Lancée en 2017, l'initiative Climate Action 100+ est actuellement la plus en vue. Elle réunit 575 investisseurs qui pèsent plus de

54'000 milliards de dollars. Elle a pour objectif d'inciter les principaux émetteurs de CO₂ – soit 167 sociétés représentant plus de 80% des émissions industrielles dans le monde – à réduire leur empreinte carbone et aligner leur stratégie sur l'Accord de Paris.

Les membres de Climate Action 100+ ont formulé des demandes précises à l'égard des entreprises :

- instaurer un cadre de gouvernance qui rend le conseil d'administration responsable de la supervision des risques et des opportunités liés au changement climatique ;
- adopter des objectifs de réduction des émissions de CO₂ qui incluent toute la chaîne de valeur et qui sont compatibles avec un réchauffement de 1.5°C ;
- ou encore publier des informations relatives à leurs émissions selon les recomman-

dations du Groupe de travail sur les divulgations financières liés au climat (TCFD).

La durée de cette initiative est de 5 ans (2017-2022). A la fin de cette période, il conviendra de vérifier l'atteinte des objectifs de la part des entreprises visées. En février 2021, l'initiative a ainsi publié le « net zero benchmark » qui permet d'évaluer leurs pratiques selon 10 critères et de mesurer leur capacité à effectuer la transition.

Les membres de l'initiative ont déjà obtenu des résultats encourageants ces trois dernières années. En 2020, BP s'est fixé pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, y compris en incluant les émissions liées à l'utilisation de ses produits (« scope 3 »). C'est également la première major à avoir annoncé une réduction de 40% de sa production de pétrole d'ici à 2030. En Suisse, Ethos est responsable du dialogue avec les deux plus grands émetteurs de CO₂ du pays : Holcim et Nestlé. Depuis le début des échanges dans le cadre de cette initiative, les deux sociétés se sont engagées à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et à se fixer des objectifs intermédiaires de réduction validés par la >>>



>>> « Science Based Targets Initiative » pour 2030. Nestlé a publié en décembre 2020 une feuille de route qui détaille les mesures qui seront prises pour réduire les émissions de 50% d'ici à 2030 dans la perspective d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

L'IMPORTANCE DU VOTE

Ces premiers résultats démontrent qu'en collaborant, les investisseurs peuvent inciter les entreprises à revoir leurs stratégies, adopter une perspective à long terme et effectuer des investissements conséquents mais nécessaires pour adapter leur modèle d'affaires. Il importe désormais de s'assurer que ces annonces seront suivies et que des progrès seront effectivement réalisés. En plus du dialogue, il est indispensable que les investisseurs prévoient une politique d'exercice des droits de vote aux AG. Car c'est la combinaison du vote et du dialogue qui permet des résultats probants. Si historiquement, les AG se concentraient plutôt sur les questions de gouvernance d'entreprise, un nombre croissant de points à l'ordre du jour concerne désormais le climat. Ils sont abordés le plus souvent par le biais de résolutions d'actionnaires demandant aux entreprises de réduire de manière plus importante leurs émissions de CO₂. L'AG 2021 d'ExxonMobil a marqué le premier « proxy fight » entre des actionnaires et le conseil d'administration pour des questions climatiques. Le résultat est sans appel : les actionnaires ont sanctionné l'immobilisme du conseil en élisant trois des quatre candidats proposés par un fonds activiste qui jugeait la stratégie climatique de la société insuffisante. On

Principaux votes sur la question climatique aux AG 2021

- **NESTLÉ.** Vote consultatif sur la feuille de route climatique de Nestlé ; **OUI = 95.02%**
- **CHEVRON.** Résolution d'actionnaire demandant à la société de réduire ses émissions de CO₂ de scope 3 ; **OUI = 60.7%**
- **CONOCOPHILLIPS.** Résolution d'actionnaire demandant à la société de mettre en place des objectifs de réduction des émissions de CO₂ de scope 1, 2 et 3 : **OUI = 52.3%**
- **GENERAL ELECTRIC.** Résolution d'actionnaire demandant à la société de publier un rapport détaillant la stratégie mise en place pour atteindre la neutralité carbone : **OUI = 97.97%**

peut également citer les AG 2021 de Chevron et ConocoPhillips où des résolutions d'actionnaires demandant une réduction des émissions de CO₂ du scope 3 ont obtenu 61% et 58% de votes favorables malgré, là aussi, l'opposition du conseil d'administration.

S'INVESTIR OU DÉINVESTIR.

Le dialogue et l'exercice des droits de vote permettent d'avoir un impact sur les entreprises détenues en portefeuille pour autant qu'un consensus entre les actionnaires s'opère, ce qui semble désormais être le cas pour les questions climatiques. Les actionnaires ont conscience que si certaines de leurs sociétés ne s'adaptent pas aux défis climatiques, elles risquent de perdre une part substantielle de leur valeur en

raison de l'émergence de nouvelles technologies ou de coûts d'adaptation trop conséquents.

Lorsque les mesures d'engagement ne permettent pas d'influencer les entreprises ou que l'adaptation du modèle d'affaires présente des coûts insurmontables, alors les investisseurs institutionnels ont un devoir fiduciaire de vendre les titres de ces sociétés. La transformation profonde de nos économies nécessaire pour freiner le changement climatique pourrait voir la disparition de nombreuses entreprises comme cela a été le cas pour Kodak avec l'émergence de la photo numérique. ■

